

Mode de financement

Tarification

Hébergement et dépendance

Le tarif « hébergement » est un tarif tout compris. Il englobe la location de votre studio, la restauration et toutes les prestations minimales définies par la loi.

Les tarifs hébergement et dépendance sont fixés chaque année par un arrêté du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine.

Le tarif journalier pour l'année 2021 est fixé à **61,19 €**. Il est découpé ainsi : **54,38 € journalier d'hébergement et 6,81€ pour la dépendance GIR 5 et 6.**

Le tarif journalier reste le même que vous ayez moins ou plus de 60 ans.

Le tarif APA est versé directement à l'établissement sous la forme d'une dotation globale.

Le tarif GIR 5-6 est à la charge de l'utilisateur (ticket modérateur)

En cas de difficulté financière, l'aide sociale du département de votre ancien domicile peut être demandée, sous condition de ressources

Autonomie : Ce forfait vient développer pour les résidences autonomies, la prévention de la perte d'autonomie, en proposant des actions individuelles ou collectives aux résidents. Cette aide est gérée par le département.

Accessibilité



9 rue Albert Augerie
35500 Vitré



Sortie Vitré,
Direction Val d'Ize



Des bus gratuits à proximité
de la Résidence desservent le
Centre de Ville de Vitré

La ville de Vitré est dotée d'un centre hospitalier, de plusieurs cabinets médicaux, infirmières, dentistes, kinésithérapeutes, podologues....

Nous contacter

Rozenn Guilard

Référente sociale Résidence Ti-
Prenn



rozenn.guilard@ais35.fr



06.07.86.98.12



Résidence Autonomie "Ti prenn"



La Résidence Autonomie peut accueillir 14 personnes âgées hommes ou femmes de plus de 60 ans, valides pour un accompagnement permanent. C'est une formule à mi- chemin entre le domicile et l'entrée en maison de retraite.

Présentation

La Résidence Autonomie occupe un bâtiment moderne avec une entrée individuelle, ascenseur, un jardin privatif et clos.

- 14 studios d'une superficie de 25 m2 avec balcon.

Logements meublés et composés d'une pièce principale, d'une kitchenette avec plaques électriques, réfrigérateur et placards, salle d'eau, WC, prise antenne TV et téléphonique.

- Adaptés aux personnes handicapées : barre de toilette, siège douche...

- Equipement d'une alarme dans les studios.



L'abonnement téléphonique/internet dans le logement ne sera pas compris dans le tarif hébergement.

Services et activités

Chaque résident sera libre d'aller et venir à sa guise, dans le respect des règles de l'établissement. Chaque personne aura sa propre clé et un badge afin de rentrer dans la Résidence.

- Service de restauration dans la salle du réfectoire du lundi midi au dimanche soir (12h30 et 19h00).
- Service de blanchisserie avec le lavage et le repassage du linge sur place, ainsi que d'un entretien des locaux et des équipements collectifs.
- Partenariat avec un SSIAD pour la préparation du pilulier et la distribution des médicaments
- Les personnes assureront l'entretien de leur logement, elles pourront faire appel à une aide à domicile si des difficultés de santé surviennent.
- Animations sportives, culturelles ou intergénérationnelles seront proposées toute l'année par la Référente sociale

Formalités d'admission

Cette plaquette vous a présenté la Résidence Autonomie Ti-Prenn pour vous aider dans votre choix d'Etablissement



Cependant votre admission peut être conditionnée par d'autres éléments notamment :

- Votre degré d'autonomie
- Notre limite thérapeutique
- Votre environnement familial

Une visite de l'établissement sera programmée afin de prendre connaissance des lieux et être reçu en entretien par la référente sociale.

